

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE – Synthèse de la rencontre du 30 JUIN 2023

La séance s'est tenue à Chalonnes-sur-Loire le 30 juin 2023, en présence de 2 représentants des résidents et 4 représentants des familles.

I. REMARQUES DES FAMILLES ET RÉSIDENTS EN EHPAD



POINTS POSITIFS SOULEVÉS :

- ▶ Les activités en groupe et en individuel
- ▶ Le loto
- ▶ Le repas à thème « barbecue »
- ▶ Les sorties extérieures



POINTS A AMELIORER :

- ▶ Pas de boissons fraîches en animation (manque frigo)
- ▶ Emplacement des toilettes trop éloignées de la salle d'animation
- ▶ Problème de chaleur dans les chambres et les couloirs
- ▶ Absence de rideaux occultant dans les couloirs
- ▶ Animations
- ▶ Repas en famille

Concernant la chaleur : le projet de reconstruction, il y a 10 ans, reposait sur la Règlementation Thermique 2012 (RT2012), chaque construction neuve devait respecter un certain niveau de performance énergétique. Nous sommes sensibles à cette problématique, une réunion a eu lieu avec l'architecte, le bureau d'études, le service technique et la Direction pour essayer de trouver des solutions de confort visant à rafraîchir le bâtiment la nuit notamment.

Concernant les repas en famille, ils sont limités à 7 accompagnants + le résident dans les petits salons, cela a été convenu pour respecter la limite architecturale mais aussi pour ne pas alourdir la charge de travail de l'officière. Il est rappelé qu'à titre exceptionnel, le PASA, salle du rez-de-chaussée, peut être proposé pour un goûter, anniversaire le week-end avec l'obligation de restituer la salle rangée et nettoyée. Cette demande doit être formulée auprès du secrétariat.

Concernant l'animation, des idées sont soumises comme la présentation de diapositives, faire appel à des intervenants extérieurs (Com-com ou associations).

A chaque admission, l'équipe d'animation se présente auprès du résident pour recenser ses activités préférées. Toutefois seules 2 animatrices sont présentes et elles partagent leurs missions sur 2 sites, soit 5 unités. Avec le déménagement, il y aura moins de trajet.

Concernant la difficulté pour visiter des résidents le week-end en l'absence du personnel de l'accueil, il est convenu que soit affiché sur la borne un tableau avec le nom des résidents et leur numéro de chambre. De même, la signalétique va être repensée (ascenseur, service), tout cela à la livraison des nouveaux bâtiments.

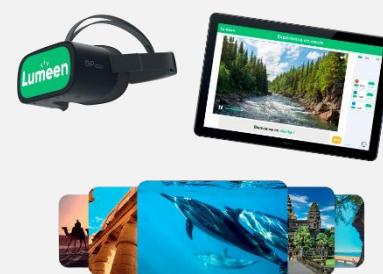
II. ANIMATION

La lettre « **inform'animations** » est un nouvel outil de communication mensuel envoyé aux familles.

Sollicitation des familles pour accompagner les résidents lors des sorties estivales.

Rappel sur la marche solidaire qui aura lieu le dimanche 24 septembre, inscription avant le 16 Août.

De nouveaux jeux ont été acquis et seront testés prochainement.



Le casque de réalité virtuelle permet aux résidents de s'évader, le paysage de nature, d'animaux...

Le casque sera utilisé lors de séance en individuel pour les patients et résidents en EHPAD.

L'acquisition a été financée via le plan d'aide à l'investissement du quotidien des EHPAD.

Financé par



GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

III. HUMANITUDE

Le CHCA s'inscrit dans une démarche de développement de la culture bientraitance auprès de l'ensemble de ses professionnels. Pour accompagner les EHPAD dans ce cheminement, la philosophie Humanitude a été retenue. L'Humanitude a pour objectif de promouvoir la culture de la Bientraitance.

C'est une philosophie de soins fondée sur 5 piliers :

- Zéro soin de force, sans abandon de soin
- Lieu de vie, lieu d'envies
- Respect de la singularité et de l'intimité
- Vivre et mourir debout
- Ouverture vers l'extérieur

La formation est destinée à l'ensemble du personnel et s'étalera sur 5 ans. A ce jour, 2 sessions de 4 jours ont eu lieu avec un retour déjà très satisfaisant.



En mai, une première action a concerné le « TOC TOC TOC », initiative qui consiste à prévenir le résident d'une visite ou d'un passage sans le surprendre.

IV. OUVERTURE DU PASA

Suite à la visite de l'Agence Régionale de Santé et du Département, notre candidature pour mettre en place un PASA a été retenue. 12 places vont être proposées aux résidents de l'EHPAD (hors UPAD). Le choix du résident se fera sous couvert de la psychologue et du médecin coordonnateur avec l'accord du résident, la famille sera informée de cette proposition.

Qu'est-ce qu'un PASA : le pôle d'activités et de soins adaptés est un espace aménagé dans l'EHPAD dédié à l'accueil des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies neuro-dégénératives durant la journée. Le PASA ne propose pas d'hébergement.

Il propose des activités individuelles ou collectives. Il a pour objectif d'offrir un accompagnement spécifique et personnalisé en fonction des besoins des résidents, notamment pour faire diminuer les manifestations de l'humeur et les troubles du comportement.

ORGANISATION : Ouverture du lundi au vendredi de 10 h à 16 h 30, fermeture 9 semaines par an.



Equipe pluri-professionnelle :
ASG/AMP – intervenants ponctuels (EAPA, psychologue, ergothérapeute) et intervenants extérieurs.

V. PROJET DE SERVICE UPAD



La rédaction de ce projet du quartier Ile de Chalonnnes est le fruit de la réflexion et des productions des différentes équipes qui interviennent au sein de l'UPAD. La spécificité de cette unité appelle à un enrichissement de l'accompagnement des résidents afin de renforcer l'individualisation, le respect de leur autonomie, de leur dignité et de leurs droits.

Ainsi, ci-dessous les objectifs choisis pour 2023-2027:

- Accroître l'accompagnement personnalisé des résidents, respectueux de leurs besoins et de leurs envies
- Maintenir l'autonomie des résidents
- Respecter et favoriser les droits et libertés des résidents
- Maintenir et renforcer le travail pluridisciplinaire
- Renforcer la communication avec toutes les parties prenantes
- Intégrer les principes de développement durable.

Ce projet a été présenté aux résidents, familles, soignants et à la Direction le 20 juin et a été validé par le Conseil de Vie Sociale.

VI. MODIFICATION DU CONTRAT DE SEJOUR

Une modification est apportée au contrat de séjour concernant le recueil des directives anticipées : un nouveau texte explicatif est intégré et désormais c'est le médecin traitant ou la psychologue de l'EHPAD en collaboration avec l'infirmière qui informent le résident de cette possibilité et recueillent les directives anticipées.

Les directives anticipées sont un droit pour chaque citoyen depuis la loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie, renforcé par la loi du 2 février 2016, dite Claeys-Léonetti, créant des nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie.

VII. POINTS DIVERS



CAMPAGNE PHOTOS

Plus de 500 photos ont été prises par le photographe Mr René SCHWERDTEL, le 25 mai dernier. Elles seront utilisées sur nos supports de communication après le recueil des droits à l'image.

L'installation de cimaises facilitera l'accroche de photos à différents étages pour égayer le quotidien des résidents qui ne peuvent descendre dans le hall. Suite à l'exposition de tableaux de libellules, l'établissement souhaite renouveler des présentations en informant de cette possibilité via les réseaux sociaux.

JEU « JETTE-TOI A L'EAU - DONNE NOUS TON AVIS »

Ce jeu a comme objectif de recueillir la satisfaction et l'expérience des résidents de façon ludique, en complément de l'enquête globale papier réalisée tous les deux ans. Il est composé d'un plateau et de cartes question.

Il va être testé d'ici la fin de l'année par les animatrices, les psychologues et 2 membres du CVS.



ENCADREMENT :

Mme BRANCHEREAU Maryline nous quitte fin Juillet, Mme PICHERIT Emilie (ci-contre) prend ses fonctions comme Cadre sur l'Ile de Nantes et La Source.

POINT TRAVAUX

Déménagement prévu le 12 décembre 2023.

Portes ouvertes organisées :

- 21 novembre pour le Jardin du Mail (1er étage)
- 22 novembre pour le Quartier Graslin (2ème étage).

Démolition du bâtiment St Brieuc et aménagement des extérieurs d'ici l'automne 2024.

REUNION DES FAMILLES : 27 SEPTEMBRE
PROCHAIN CVS : 13 OCTOBRE